



LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par Direction des routes
Tél. : 01 64 14 71 82
dr@departement77.fr
Nos réf. : DGAA/MR//D26-008202-DR

Madame la Maire,
Monsieur le Maire

OBJET : Liaison routière de l'Est Francilien, opération « coup de poing » sur la RN3 pour accélérer les mobilités en Seine-et-Marne

Melun, le 19 juin 2026

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Dans le cadre de ses missions d'aménagement du réseau routier et de sécurisation des routes départementales, je tenais à vous informer que le Département lance une nouvelle étape majeure du chantier de la Liaison Routière de l'Est Francilien (LREF), projet structurant destiné à améliorer durablement les mobilités entre Meaux et le pôle aéroportuaire de Roissy.

Du 3 au 7 août 2026, une opération technique d'envergure sera réalisée sur la Route nationale 3, au niveau de Claye-Souilly, Messy et Gressy. Cette intervention exceptionnelle implique la fermeture totale de la RN3 du lundi 3 août à minuit au vendredi 7 août à midi. Une déviation sera mise en place (plan joint à ce mail).

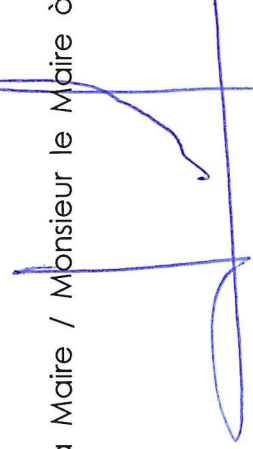
L'intervention constitue une étape clé du chantier. Elle consiste à mettre en place, sous la RN3, un ouvrage d'art préalablement construit à proximité, qui permettra à la liaison départementale de passer sous la RN3. Pour réaliser cette opération consistant à pousser le pont jusqu'à son futur emplacement, la **route sera temporairement fermée** afin de procéder aux différentes étapes du chantier : préparation et sécurisation de la zone, mise en place et déplacement de l'ouvrage, remblaiement, réfection de la chaussée et rétablissement de la signalisation horizontale.

Cette méthode d'intervention, rapide et optimisée, permet de limiter la durée globale des travaux et de réduire les perturbations pour les usagers.

La Liaison Routière de l'Est Francilien est un projet structurant pour la Seine-et-Marne et pour toute l'Île-de-France. Avec cette opération coup de poing sur la RN3, nous faisons le choix de l'efficacité et de l'innovation pour tenir un cap clair : désenclaver le nord du territoire, fluidifier les déplacements et améliorer durablement la qualité de vie des habitants.

Les services de la Direction des Routes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Maire / Monsieur le Maire à l'assurance de ma considération la meilleure.



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental

P.J. : Plan de déviation

Les informations recueillies peuvent être enregistrées dans les logiciels métiers et dans la base de contact du Département. Les services concernés en sont les destinataires exclusifs. Elles sont destinées à l'accomplissement des missions du Département. Vous pouvez exercer vos droits conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, auprès du délégué à la protection des données du Département, par mail adresse@dcd@departement77.fr ou par courrier postal adressé au Délégué à la protection des données - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex.